TRIBUNE LIBRE DU CADE 29/12/2023 en réponse à Pascal Pénicaud et Benoît Decourt, cofondateurs d'Elyse Energy et promoteurs du projet E-CHO



Le projet E-CHO, une destruction repeinte en vert!

Une tribune libre, récemment parue le 27/12 dans **Médiabask**, produite par Pascal Pénicaud et Benoît Decourt, cofondateurs d' Elyse Energy nous vend la merveille des merveilles: le projet E-CHO qui produirait sur le bassin de Lacq de 200 000 tonnes de e-méthanol et 75000 tonnes de kérosène pour l'aviation. "Le projet permettra réduire d'au moins 70 % les émissions de carbone" affirment-ils. Et la base de cet exploit, c'est "l'électricité durable".

Et ici nous comprenons évidemment qu'il s'agit d'électricité d'origine nucléaire. Une énergie dont il est évidemment difficile d'évaluer avec précision le coût final et le bilan carbone car, au delà de l'extraction d'uranium (ressource non éternelle), qui peut dire combien coûtera le stockage et la gestion des déchets pendant plusieurs milliers d'années (cadeau aux générations futures) sans présager sur un temps aussi long d'aléas climatiques et sismiques...

Cependant remarquons, que le projet soumis à la concertation ne comporte pas de bilan carbone complet du projet.

Une concertation illégitime: pourquoi affirmons nous cela? Parce que pour être concertés il faut d'abord être informés.

Passons sur la seule réunion du débat public organisée au Pays Basque sous le charmant intitulé des "petits déjeuners". Aucun journaliste n'y est invité, aucun public admis, c'était une invitation aux "acteurs locaux".

Voilà donc un débat public où le public est interdit. Bon début.

Mais une lecture de la concertation en cours laisse apparaître des lacunes. Qu'on en juge:

- L'étude faune / flore: Les inventaires ont été réalisés pour les sites d'HyLacq et de BioTJet. Une synthèse est en cours de réalisation et sera prochainement publiée.
- L'étude sur la ressource en eau: L'étude sera rendue publique pendant la phase de concertation continue en 2024.
- L'étude sur l'optimisation de la ressource en eau: Cette étude sera prochainement lancée. Elle nécessite que les études détaillées des différents procédés soient lancées. Les résultats seront connus en 2024.
- L'étude d'approvisionnement de la biomasse: Cette étude est en cours d'élaboration car elle est alimentée par les réflexions issues de la concertation. Elle pourra être rendue publique au second semestre 2024.
- L'étude de dangers: réalisée lorsque la conception du projet sera finalisée en 2024.
- L'étude de trafic: Une synthèse de l'étude de trafic est en cours d'élaboration et sera prochainement publiée.
- L'étude sur la qualité de l'air et l'odeur: en cours d'élaboration et sera prochainement publiée.
- L'étude acoustique: Une campagne de mesure avait été réalisée. Néanmoins, en raison de travaux réalisés sur le territoire, les données ne sont pas exploitables et une nouvelle campagne sera programmée à la fin des travaux.
- L'étude paysage: Les premiers résultats seront connus en 2024.
 - > Le moins qu'on puisse dire c'est qu'on a mis la charrue devant les bœufs et que la concertation est à refaire quand les études seront fournies! C'est en ce sens que nous avons saisi les garant(e)s du débat.

Electricité:

La seule production d'hydrogène par électrolyse nécessitera 520MW, soit 20% de la production de la centrale nucléaire de Golfech. (2 réacteurs de 1300 MW chacun). Une autre centrale sera-t-elle nécessaire?

Nous pensons d'ailleurs que ce projet va utiliser 1,8 fois plus d'énergie qu'il ne va en produire!

Biomasse: ici on nous parle tonnes et m3 mais jamais combien d'hectares pour la biomasse forestière.

Il nous a donc fallu convertir tout cela (avec des données officielles) pour aboutir à ceci: En 2032, 11380 ha auraient disparu et chaque année suivante 1040ha disparaîtraient en Nouvelle Aquitaine et Occitanie en raison de ce projet.

En moyenne, les 6 premières années on aura augmenté les coupes en Nouvelle Aquitaine et Occitanie de 24,3%. Lorsque des contradicteurs demandent si ce seront des coupes rases, sur le site la réponse est "les coupes rase ne sont pas interdites". Le projet est si gourmand qu'il envisage la taille de haies le tout sur un rayon de 400km que le projet espère réduire à 200 km.

La biomasse secondaire, que la tribune aborde (sciure, chutes de panneaux, bois de démolition etc) est déjà assez bien organisée sans ce projet et nous pensons que la difficulté et le coût de la collecte de la biomasse secondaire pousseront à couper davantage d'arbres car ce sera plus facile et plus rentable que de courir après des palettes dans tous les coins du territoire.

La biomasse agricole déjà largement utilisée va sans doute conduire à détourner des cultures alimentaires, notamment le maïs pour fournir la biomasse.

L'eau: 7,7 millions de m3 seront prélevés tous les ans dans le gave et seulement 3,9 millions seront rejetés.

Ici on nous dit que la réglementation sera respectée. Mais on peut évidemment s'interroger sur l'état de l'eau rejetée (température, qualité etc...). Depuis la fin de l'exploitation du site du gaz de Lacq, la pression industrielle sur les prélèvements a certes diminué, mais elle était en 2021 de 14,3 millions de m3 dont 11,76 sur le gave selon le dossier ECHO.

> C'est donc une augmentation de 65,47 % du prélèvement industriel de la plateforme de Lacq sur le gave que ce projet va entraîner!

Tout cela pour produire 75 000t de kérosène pour les avions. Cela représente juste un peu plus de 1% de la consommation de l'aviation en France.

Si on supprimait un peu plus de 1% des vols, on pourrait:

Economiser 2 milliards d'euros plus utiles dans d'autres secteurs. Economiser 520 MW d'électricité Laisser 7,7 millions de m3 d'eau tranquillement dans le gave Préserver des dizaines de milliers d'hectares de forêts. Sauvegarder la biodiversité de tous ces milieux.

C'est pour cela que les organisations suivantes se regroupent d'ores et déjà pour s'opposer à ce projet:

Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays Basque Sud des Landes, Nivelle-Bidassoa Urrugne, Association Su Aski, Les Amis de la Terre des Landes, Ustaritz Défense de l'Environnement, Attac Pays Basque, NON LGV Nord Landes et Marsan, Aiherra Bizirik, BIZI, Benesse Environnement, Lurzaindia, Bassussarry Notre Environnement, Collectif Uramap, Réseau Ostia, Sépanso Pays Basque, Syndicat ELB, Mouguerre Cadre de Vie, Groupe National de Surveillance des Arbres Capbreton, Collectif Barthes-Tarnos, l'Etincelle 2.0 Bayonne, Association Arcangues-Bassussarry...

Liens utiles précédents: parus le 27/12/2023

- La 1ère tribune des opposants au projet E-CHO : « La forêt des Pyrénées menacée par un projet d'usine de biocarburants » | Pays Basque | MEDIABASK
- « La forêt des Pyrénées menacée par un projet d'usine de biocarburants »

TRIBUNE LIBRE - Le projet gouvernemental de se lancer dans la production massive de biocarburants inquiète les associations de défense de l'environnement.

- La tribune de réponse des promoteurs du projet : <u>« E-CHO, une contribution pour sortir des énergies fossiles » |</u>
 Pays Basque | MEDIABASK
- « E-CHO, une contribution pour sortir des énergies fossiles »

TRIBUNE LIBRE - Les cofondateurs d'Elyse Energy répondent à la tribune libre intitulée <u>« La forêt des Pyrénées menacée par un projet d'usine de biocarburants »</u>, signée par un collectif d'associations de défense de l'environnement et publiée dans Mediabask.

